

Aide à la création de logement sociaux

CAP Atlantique

Laure CHARPENTIER-GRUBER

Delphine RIVAL

Direction de l'Aménagement Communautaire

Service Habitat

3 Avenue des Noëllés – BP 64

44 503 LA BAULE

Tel : 02 51 75 77 68

habitat@cap-atlantique.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Favoriser l'émergence d'une politique cohérente et concertée du logement social.
- Contribuer à la mobilisation et à l'assistance des communes lors des montages des projets.
- Créer une réelle solidarité autour de la problématique d'accueil des populations précarisées.
- Pallier l'absence de réserve foncière à court terme.

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Les 15 communes de la Communauté d'agglomération Cap Atlantique (Loire-Atlantique et Morbihan).

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Bailleurs sociaux.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Aide versée aux bailleurs sociaux.
- Aide à la charge foncière supportée par l'opérateur : 6 000 € par logement PLUS et 7 000 € par logement PLAI. Depuis le premier juillet 2021 : aide à la réalisation de logements en Bail Réel Solidaire (5 500 € par logement)
- Bonification possible de 1 000 € par logement en cas de surcoûts liés à la qualité architecturale ou

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Aide forfaitaire comprise entre 6 000 € et 8 000 € par logement en fonction des critères.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : 1 200 000 €

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

En 2021, 122 logements locatifs sociaux ont été financés par CAP Atlantique.

En 2020, 201 logements locatifs sociaux ont été financés par CAP Atlantique.

En 2019, 109 logements locatifs sociaux ont été financés par CAP Atlantique.

En 2018, 138 logements locatifs sociaux ont été financés par CAP Atlantique.

En 2017, 192 logements locatifs sociaux ont été financés par CAP Atlantique.

En 2016, 204 logements locatifs sociaux ont été financés par CAP Atlantique.

